

ARRETE MUNICIPAL
PORTANT REGLEMENT D'UN JEU-CONCOURS
« Crée un vélo fabuleux ! »

ARRETE

OBJET

La Ville de Thouars propose une exposition temporaire : « Tous à vélo ! » qui se déroule du 22 avril au 29 octobre 2017 au Musée Henri Barré. L'exposition présente l'histoire des cycles, les innovations techniques, l'histoire des mœurs et la production locale.

Dans ce cadre, le musée organise un jeu-concours de création de vélo jusqu'au 3 septembre 2017. Le Musée Henri Barré vous invite à faire preuve d'ingéniosité et d'imagination. Comme les grands inventeurs, inventez votre vélo et participez à notre jeu concours ouverts à tous ! LEGO ©, KAPLA, GéoMag ou en bois, tous les matériaux sont permis pour construire une maquette de vélo, qu'il soit roulant ou non.

CONDITIONS DU CONCOURS

Ce concours gratuit est ouvert à tous, sans limite d'âge, résidant ou non à Thouars, à l'exclusion du personnel ayant participé à son élaboration.

Pour les participants mineurs, une autorisation parentale devra être fournie.

Une seule participation par personne est acceptée.

Les participants garantissent qu'ils sont l'auteur de la réalisation et que les œuvres proposées sont originales, inédites. La maquette ne devra pas excéder 50 cm x 50 cm pour être présentée au jury et exposée au Musée Henri Barré.

Le concours a pour but de présenter une création originale de cycle. Toute œuvre qui ne répondrait pas à cette condition sera refusée pour le concours.

DEPOT DU DOSSIER DE LA CREATION

Chaque réalisation devra être rendue avant le dimanche 3 septembre 2017. Elle sera exposée et présentée lors des journées européennes du patrimoine les 16 et 17 septembre 2017, à la salle pédagogique du Musée. Les soumissions seront directement apportées à l'accueil du musée, accompagnées :

- du bulletin de participation dûment complété et signé,
- du règlement présent, après l'avoir lu, signé, paraphé au bas de chaque page et transmis à l'adresse postale ci-dessous :

**Musée Henri Barré,
7 rue Marie de la Tour d'Auvergne
79103 THOUARS**

ou par voie électronique à l'adresse : musee.accueil@ville-thouars.fr

JURY

Un jury présidé par Monsieur le Maire ou son représentant, sera composé d'élus de la Ville de Thouars, et de représentants de la Ville de Thouars.

Ce jury sélectionnera trois lauréats et leur attribuera un prix.

L'ordre d'attribution des prix déterminera les lots à gagner conformément à la liste ci-après :

Le vélo fabuleux :

1^{er} lot : 2 cours au Léopard créatif et 2 romans

2^{ème} lot : 1 cours au Léopard créatif, 1 jeu construction bois et 1 roman

3^{ème} lot : 1 cours au Léopard créatif et 1 roman.

Chaque lauréat recevra également un catalogue de l'exposition du Musée Henri Barré ainsi que deux entrées au Musée Henri Barré.

COMMUNICATION

Le participant autorise la Ville de Thouars à utiliser sans perception de droits d'auteurs les visuels d'œuvres pour les supports assurant la communication générale à but non lucratif, dans toutes les déclinaisons envisagées (affiches, tracts, cartons d'invitation, site internet, bilan d'activités...). Toute autre réalisation fera l'objet d'un accord préalable avec l'auteur.

CALENDRIER

Consultation et téléchargement du présent règlement :

sur le site internet du Musée Henri Barré : <http://www.thouars.fr/vah/musee/indexmusee.htm>

à l'accueil du Musée Henri Barré, 7 rue Marie de la Tour d'Auvergne 79100 THOUARS

Clôture de l'envoi du bulletin de participation et de la photo : le 3 septembre 2017.

Sélection des créations : du 4 au 8 septembre 2017.

Exposition : les 16 et 17 septembre 2017.

Remise des prix aux lauréats : le 16 ou 17 septembre 2017.

DATE LIMITE D'ENVOI DES CREATIONS : DIMANCHE 3 septembre 2017

APPLICATION

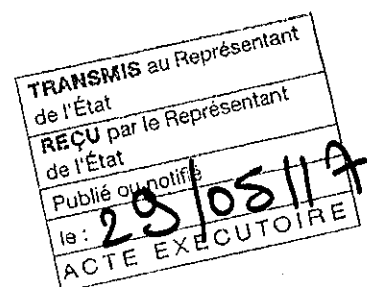
Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent règlement.

Thouars, le 23 mai 2017,

Le Maire,



Patrice Pineau
Patrice Pineau



**Bulletin de participation au jeu-concours
« Crée ton vélo fabuleux »**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Mail :@.....

Téléphone :

Je souhaite que l'on utilise mon pseudonyme au lieu de mon nom et prénom. Si oui, lequel :
.....

Si connu lors de l'inscription, préciser le ou les matériaux employés :
.....

Dans le cas où ma création serait sélectionnée, je souhaite être prévenu par :

Courrier postal

Mail

Téléphone

Je déclare sur l'honneur avoir pris connaissance du présent règlement.

Date : le/...../2017

Signature (*Précédée de la mention lu et approuvé*) :

(Chaque page du présent règlement doit également être signée et paraphée en bas à gauche de chaque page)

Ville de THOUARS,
Service Architecture et des Patrimoines
pour le Musée Henri Barré
14 place Saint Laon
CS 50183
79103 THOUARS

J'accepte de recevoir des informations sur la programmation culturelle de la Ville de Thouars.